

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



dossier

Quand agriculture et biodiversité se conjuguent !

Lire pages 2, 3 et 4

Une autre vie s'invente ici

NUMÉRO 18
Automne 2010

Dossier
Agriculture
et
biodiversité

page **2**

Actus
Chantiers
d'automne

page **7**

Tout près d'ici
Le pays
Gentiane

page **8**

Le coin
des enfants
Les
chauves-souris

page **10**

Rencontre
avec...
Cap
expéditions

page **12**

En ce début d'automne, la procédure de reclassement du territoire en Parc naturel régional a atteint un stade bien avancé puisque le comité syndical, réuni le 28 juin dernier, a validé l'avant-projet de la charte. Celui-ci a donc été transmis à l'ensemble de ses signataires ainsi qu'aux services de l'Etat. La région Auvergne tout comme les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme ont délibéré en faveur de cet avant-projet. Alors que s'est récemment achevé un cycle de six réunions sur l'ensemble du territoire avec les élus des communes et des acteurs locaux, nous saluons l'élan de mobilisation et les retours positifs que cet avant-projet a suscités. Nous attendons maintenant l'approbation nationale du CNPN (Conseil national de la protection de la nature) et de la Fédération des Parcs. Le chemin qui nous mène au reclassement du Parc des Volcans d'Auvergne, pour la période 2012>2024, ne nous dispense cependant pas d'assurer une continuité dans nos actions concrètes, à l'image du concours prairies fleuries (lire le dossier ci-contre).

Il démontre que préservation de la biodiversité et production agricole sont non seulement conciliables mais complémentaires dans la valorisation économique des ressources du territoire.

Roger Gardes

Président
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne

R. 

dossier

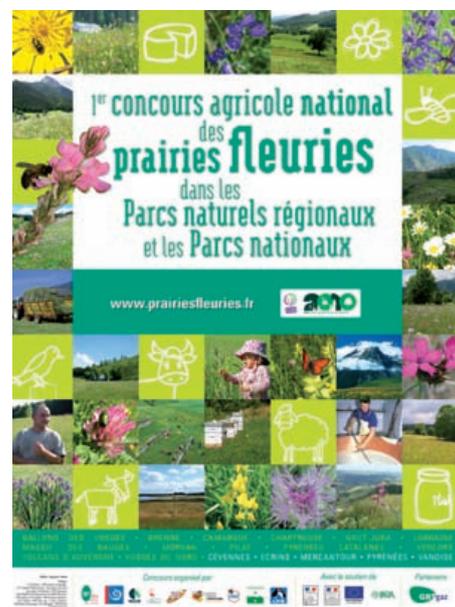


Quand et biodiversité

Sources d'inspirations bucoliques, les prairies fleuries sont avant tout des espaces où poussent naturellement un herbage riche en espèces, sur le territoire du Parc, destiné à la production de fourrage pour les animaux.

Au-delà de leur intérêt paysager essentiel, elles sont donc à la fois facteurs et indicateurs de diversité biologique. C'est à partir de ce principe qu'a été pensé et organisé, au début du printemps dernier, le premier concours des prairies fleuries sur la zone AOP (Appellation d'origine protégée) saint-nectaire au cœur du Parc des Volcans d'Auvergne.

Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, ce concours d'envergure nationale décliné à l'échelle régionale distingue les exploitations agricoles dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Il entend ainsi démontrer qu'agriculture et biodiversité peuvent se rejoindre. Il vient récompenser le meilleur équilibre agri-écologique décliné en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualité gustative des produits de l'élevage et de l'apiculture.



A Besse (63), prairie pâturée primée du GAEC du Bois-Joli



agriculture se conjuguent !



© M. Sagot

Anne Farrugia et le jury sur la parcelle de Mathieu Bellon, 1^{er} prix spécial "prairie à haute valeur fromagère, mellifère et paysagère" dans la catégorie prairie de fauche.

Un autre regard sur l'activité agricole

Pour apprécier les qualités de la prairie, le concours se fonde sur des critères scientifiques à partir de l'observation de la présence de plantes fleuries facilement reconnaissables. Anne Farrugia, ingénieur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Theix et présidente du jury du concours composé d'experts pluridisciplinaires, explique que ce concours est très innovant pour au moins deux raisons : « La première, c'est que le jury doit noter l'équilibre entre valeur agricole et valeur écologique de la parcelle. C'est une approche nouvelle qui n'oppose pas agriculture et écologie mais, au contraire, les réconcilie. La deuxième, c'est l'appréciation de la valeur agricole. Cette dernière est en effet jugée sur cinq critères : productivité, valeur nutritive du fourrage, souplesse d'exploitation, entretien de la ressource fourragère et aptitude de la prairie à remplir sa fonction de fauche ou de pâturage.

Cela veut dire que la productivité ne compte que pour un cinquième de la note de valeur agricole, et cela change sacrément l'appréciation courante des prairies que l'on met en avant d'habitude ».

La biodiversité observée est donc naturelle et correspond à la richesse de la flore et de la faune maintenue par les éleveurs dans ces milieux herbagers. Ainsi, alors même que l'agriculture est perçue trop souvent comme une activité polluante dans l'opinion publique, ce concours illustre le rôle positif que jouent des agriculteurs dans la préservation des prairies naturelles.

Qualité de l'herbe et des produits

Quatorze agriculteurs de la filière saint-nectaire se sont donc prêtés au jeu en présentant chacun une parcelle notée par le jury au terme de visites de terrain qui se sont déroulées à la mi-juin. C'est le 2 juillet dernier que les quatre lauréats du concours se sont vus remettre leur prix. Pour Philippe Grampeyre, convaincu de la nécessité d'exploiter durablement l'herbe et le foin qui sont à la base de l'alimentation de ses vaches laitières, il s'agit « simplement de restituer au sol ce que je lui ai pris... » Son premier prix dans la catégorie prairie de fauche obtenu pour sa parcelle située à Champs (Besse - 63) n'est certainement pas le fruit du hasard...

Au final, c'est la production de lait et de fromage de qualité qui se joue. La richesse floristique des herbages se conjugue en effet avec une production agricole de qualité, notamment la qualité organoleptique (goût, odeur, aspect, consistance...) et nutritionnelle des fromages et des miels de terroir. Bruno Martin, ingénieur de recherche à l'INRA de Theix qui étudie les liens entre l'alimentation des vaches et les qualités des produits laitiers, précise que « la qualité des fourrages est très importante, puisque les prairies fleuries constituent un élément du terroir de production des fromages d'appellation (ndlr AOP anciennement AOC) et contribuent ainsi à la typicité des fromages. Il existe en effet des liens entre la composition floristique des prairies et la richesse en composés aromatiques de certains fromages ».

LES LAURÉATS DU CONCOURS 2010

- 1^{er} prix dans la catégorie prairie pâturée (500 €) : Gilles Clavel (GAEC Clavel), pour une parcelle de 15 ha située à Ségur-les-Villas (15)
- 1^{er} prix dans la catégorie prairie de fauche (500 €) : Philippe Grampeyre (Ferme de la Clef des Champs), pour une parcelle de 1 ha située à Besse (63)
- 1^{er} prix spécial "prairie à haute valeur fromagère, mellifère et paysagère" dans la catégorie prairie pâturée (300 €) : Pascale Chassard (GAEC du Bois Joli), pour une parcelle de 20 ha située à Vassivière - Besse (63)
- 1^{er} prix spécial "prairie à haute valeur fromagère, mellifère et paysagère" dans la catégorie prairie de fauche (300 €) : Mathieu Bellon (GAEC des Chamois), pour une parcelle de 6 ha située dans la Vallée de Chaudefour à Chambon-sur-Lac (63)



© M. Sagot

Philippe Grampeyre, un des 4 lauréats du concours 2010



Des pratiques respectueuses de l'environnement



La biodiversité observée dans les prairies fleuries illustre parfaitement la richesse de la flore et de la faune du territoire. Insectes, oiseaux, reptiles, batraciens ou petits mammifères sont abondants dans ces milieux herbagers et bocagers. Les prairies naturelles hébergent également de nombreuses espèces d'abeilles, insectes indispensables à l'agriculture. En effet, qu'elle soit sauvage ou domestique, l'abeille joue un rôle essentiel de pollinisation des prairies et des cultures. Laurent Seytre, phytosociologue au Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC) et membre du jury du concours, constate bien le lien entre les pratiques agricoles et la richesse floristique des prairies permanentes sur le terrain : « une exploitation assez extensive avec une fauche tardive et une fertilisation faible de la prairie permanente conserve sa richesse floristique ; elle favorise du coup les floraisons colorées de

APICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Fabien Husser, apiculteur à Beaulieu qui bénéficie de la Marque Parc sur sa production de miel, atteste du lien particulier qui existe entre richesse floristique des prairies et qualité de la production apicole. Cette année, il a disposé ses ruches au pied du puy Mary pour obtenir un miel de "haute-montagne" d'une très grande richesse florale. A cette altitude, la qualité du miel produit fait ressortir la diversité floristique des lieux. Il précise cependant qu'il faut rester vigilant sur le cycle de vie des abeilles, car même dans nos territoires préservés, on observe une mortalité élevée.



Une abeille butine une fleur de sauge

MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES »

En sa qualité de gestionnaire désigné par l'État, le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne met en place, en partenariat avec les Associations Départementales pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles du Cantal et du Puy-de-Dôme, des Mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) sur 4 sites Natura 2000 : le massif cantalien et les tourbières du nord-est cantalien, depuis 2008, les Monts Dore et les zones humides de Riom-ès-Montagnes, depuis le printemps 2009.

Pour plus de renseignements, contacter le syndicat mixte du Parc au 04 71 20 22 10 pour le Cantal et au 04 73 65 64 00 pour le Puy-de-Dôme.

la végétation. Par contre, l'intensification des pratiques va se traduire par une diminution du nombre des espèces végétales et une banalisation de la flore ; la prairie s'en trouvera d'autant moins fleurie ».

Il existe des dispositifs publics qui encouragent ces bonnes pratiques, à l'image des mesures agri-environnementales territorialisées (MAET) dans les espaces Natura 2000. Ces MAET ont pour but de préserver la richesse floristique et faunistique, de maintenir le pastoralisme en zone d'estives... En contractualisant ces mesures sur la base du volontariat, les agriculteurs qui exploitent des parcelles sur ces sites reçoivent une compensation financière à l'hectare. En contrepartie, ils s'engagent à mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : limitation de la fertilisation minérale et organique sur les prairies, retard de fauche, modification de la conduite de pâturage etc.

Pour l'agriculture de demain

Le concours des prairies fleuries est ainsi l'occasion de mettre en avant l'ensemble des spécificités et des savoir-faire qui forgent l'identité du territoire : la richesse de la flore des prairies, en lien avec la qualité du fromage, mais également de la production apicole. Sur la base du bilan très positif de cette première édition, le Syndicat mixte du



Fabrication du saint-nectaire : la transmission d'un savoir-faire de mère en fille dans la famille Chabot

Parc envisage d'organiser localement un nouveau concours des prairies fleuries en 2011. Le montage de cet événement, financé par le programme européen Leader 2007-2013, passe par des échanges et des partenariats entre des organismes très différents impliqués dans la recherche agronomique, le développement agricole, l'environnement... Il permet de sortir du clivage obsolète qui oppose préservation de la biodiversité et valorisation économique des ressources. Dans un contexte de crise du lait, cette notion de création de valeur ajoutée sur les exploitations est donc fondamentale sur un territoire rural comme celui du Parc des Volcans d'Auvergne.

Ce concours entend également impliquer les futures générations qui feront l'agriculture de demain. C'est ainsi qu'il est envisagé d'associer étroitement les enseignants et les élèves des lycées agricoles de Rochefort-Montagne et de Saint-Flour à la deuxième édition du concours en 2011.

Pour plus d'informations, contacter
Ghislaine Pradel au 04 71 20 22 10
ou Stéphane Pichot au 04 73 65 64 16

Photo de couverture de Marc Sagot :
prairie du GAEC du Bertinet,
participant au concours
"prairies fleuries 2010"



Projet de charte 2012 > 2024 du Parc *L'étape du "test"...*

Depuis 2008, le Parc des Volcans d'Auvergne prépare sa nouvelle charte de territoire pour la période 2012 > 2024. Ces deux dernières années ont ainsi été consacrées à la rencontre des acteurs locaux (habitants, élus, associations, professionnels, institutionnels, jeunes...), afin de recueillir les attentes de chacun et de définir les enjeux d'avenir. Le fruit de cette concertation a permis de préparer, en 2010, le projet de charte du Parc qui prend en compte également un certain nombre d'exigences nationales. Après l'avoir arrêté le 28 juin dernier, le Comité syndical du Parc s'emploie à présenter et à tester ce projet auprès de l'ensemble des acteurs au plan local, comme au plan national.



Présentation du projet à Aydat, le 27 septembre, par Roger Gardes, Président du Parc, et Agnès Mollon, Vice-présidente en charge de l'accompagnement de l'action publique, devant une centaine de participants.

... au plan national

Deux avis sont réglementairement sollicités, au niveau national, auprès du Conseil national de la protection de la nature (CNPN, commission consultative du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, composé d'experts de différentes disciplines) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (association qui regroupe les 46 parcs naturels régionaux de France).

Dans les deux cas, la décision que prennent ces instances sur le projet de charte à ce stade est précédée de la visite de leurs rapporteurs sur le territoire du Parc. Associant les principaux partenaires du Syndicat mixte du Parc (la région, les départements et les représentants de la préfecture de région), ces rencontres ont eu lieu en septembre. Elles ont permis d'échanger sur les points importants du projet de charte, de présenter les spécificités du territoire et de rencontrer des professionnels et des élus pour mesurer l'investissement des acteurs locaux dans le projet.



Témoignage de Gilles Clavel, agriculteur lauréat du concours des "prairies fleuries 2010" (au centre), auprès de la délégation du CNPN en visite le 2 septembre.

... au plan local

Six réunions ont été organisées en septembre et en octobre sur l'ensemble du territoire (voir carte ci-contre), avec les élus et les acteurs de terrain, pour échanger sur le projet. Par ailleurs, en septembre, le Conseil régional d'Auvergne, ainsi que les Conseils généraux du Cantal et du Puy-de-Dôme ont approuvé le projet de charte, à ce stade intermédiaire, et ont confirmé leur volonté de rester étroitement associés à sa finalisation.

Calendrier de la révision de la charte

PRINTEMPS 2010

→ **Ajustement et finalisation** de l'avant-projet de charte

ÉTÉ-AUTOMNE 2010

→ **Avis intermédiaire** des institutionnels et réunions territoriales de présentation de l'avant-projet

PRINTEMPS 2011

→ **Soumission du projet de charte** à enquête publique



FIN 2011 - DÉBUT 2012

→ **Adoption de la charte** par les collectivités locales et l'Etat





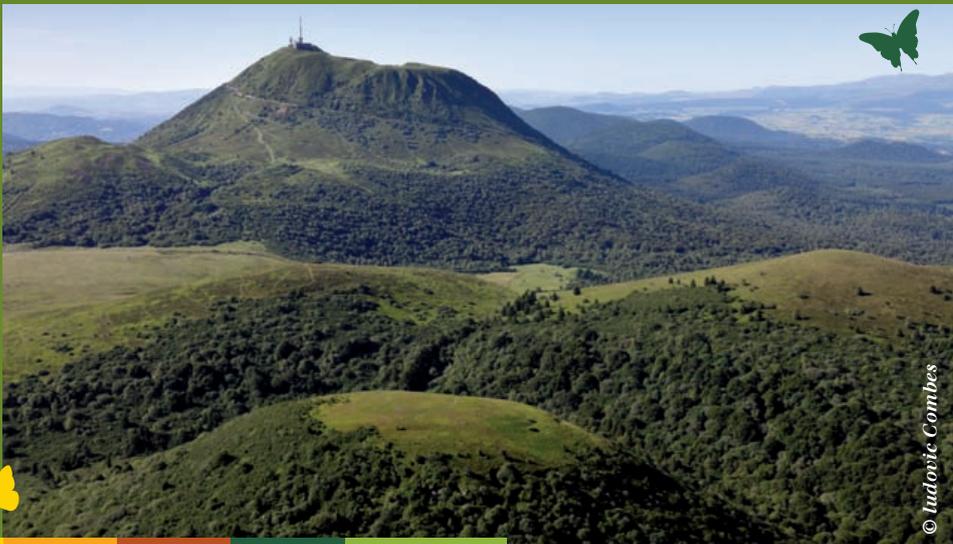
LA CHAÎNE DES PUY EN PISTE POUR UNE RECONNAISSANCE MONDIALE !

Située dans la partie nord du Parc des Volcans d'Auvergne, la Chaîne des Puys, site reconnu pour son caractère unique, pourrait un jour figurer au rang du patrimoine mondial de l'Unesco. En effet, à l'initiative du Conseil général du Puy-de-Dôme, un dossier de candidature est en cours d'élaboration, en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne. Dans ce cadre, deux réunions publiques sont organisées dans les secteurs sud et nord de la Chaîne des Puys :

- le lundi 22 novembre, de 20 h 30 à 22 h, à la Maison des Associations de Saint-Genès-Champagnelle
- le jeudi 25 novembre, de 20 h 30 à 22 h, à la Maison des Loisirs et du Tourisme de Pagnat (Charbonnières-les-Varennes)

Cette démarche souligne une fois de plus le caractère exceptionnel de ce territoire, deux ans après l'obtention du label Grand site de France par le puy de Dôme, figure emblématique de la Chaîne des Puys. Le puy Mary, situé au cœur du massif volcanique cantalien, est également engagé dans cette démarche de labellisation.

Une reconnaissance internationale contribuerait grandement à la démarche locale de valorisation et de protection – engagée depuis plusieurs années par le Parc – de cette Chaîne des Puys si fragile par nature.



© Inaïdovic Combes

LES ENFANTS DES VOLCANS, DE L'IDÉE À L'ACTION

Après deux années de découverte et de recherche, les écoles impliquées dans le projet d'éducation au développement durable, intitulé "Les enfants des Volcans", sont passées à l'action lors de la rentrée scolaire. 19 classes d'écoles primaires du territoire du Parc, soit plus de 350 enfants, se sont lancées dans ce projet pédagogique en 2009. Au cours de l'année scolaire 2010, les classes ont poursuivi leur démarche, en choisissant une idée d'action et en la mettant en œuvre concrètement.

C'est ainsi que l'établissement privé de Condat (15) a réfléchi à la remise en état du jardin de l'école. A Diègne (15), les enfants ont traité le sujet des Quiroux du plateau du Limon par les arts plastiques. L'école de St-Pierre-Colamine (63) a, quant à elle, créé son propre jardin mellifère.

La plupart des autres écoles se sont lancées dans la réalisation de panneaux d'information, comme à Trizac (15) sur le couvent, ou encore sur la flore sauvage des environs d'Ardes-sur-Couze (63).

A Orcines (La Font de l'Arbre - 63), les écoliers ont travaillé sur le train panoramique des Dômes, le volcanisme et les paysages, tandis que d'autres ont travaillé sur la lanterne des morts du Valbelex (63).

L'ensemble de ces réalisations ont été inaugurées ou le seront prochainement, à l'image des panneaux de l'école de Besse le 15 octobre au collège. Les élèves précédemment en CMI et en CM2 ont ainsi pu présenter leurs panneaux sur le lac de Bourdouze et sur la source Goyon.

Ces panneaux d'information historique, floristique et faunistique seront certainement très appréciés des curieux en balade !



Un des panneaux conçus par les enfants et inaugurés à Besse le 15 octobre dernier

HOMMAGES

Cet été aura été marqué par la disparition de deux personnalités profondément engagées dans la préservation de l'environnement en Auvergne : Jean Faïn et Marcel Bony.



Jean Faïn - ©SMPNVA

Survenue le 2 juillet dernier, la disparition de Jean Faïn laisse un grand vide dans le paysage naturaliste auvergnat. Eminent entomologiste, il a consacré sa vie à la préservation de l'environnement. Cet engagement l'a conduit à fonder ou à contribuer à la fondation de plusieurs associations de protection de la nature auvergnate. Jean Faïn a également joué un rôle majeur dans la création des espaces protégés de la région. Les quatre réserves naturelles gérées et/ou animées aujourd'hui par le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne lui doivent ainsi beaucoup.



©SMPNVA

Marcel Bony à la rencontre des enfants, dans le cadre d'un échange des classes de Marchastel (Cantal) et Vezelay (Morvan), le 11 mars 1980

Sénateur du Puy-de-Dôme de 1983 à 2001 et ancien maire de Murat-le-Quaire, Marcel Bony, décédé le 2 septembre dernier, a également été président du Parc des Volcans d'Auvergne de 1979 à 1986. Pendant cette période, il a très largement contribué à l'essor et au rayonnement du Parc qui n'en était qu'au tout début de son existence (création en 1977). Sa vie durant, il a employé son énergie et son charisme au service de ses concitoyens et à la défense de son territoire natal.

Les élus du comité syndical et le personnel du Parc qui ont travaillé durant sa présidence conservent le souvenir d'une personne affable, accessible et à l'écoute, avec laquelle ils avaient plaisir à collaborer.



©Atlas Aventure



©Atlas Aventure

Chantiers d'automne

ATLAS AVENTURE AU PUY DE MERCŒUR

Situé dans la Chaîne des Puys, site naturel classé pour ses paysages, le puy de Mercœur* a fait l'objet d'un important nettoyage mobilisant les gardes-nature du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ainsi que 25 randonneurs de l'association Atlas Aventure. Le pylône sommital installé par un radio-club amateur, visible à des kilomètres alentour et à l'abandon depuis des années, a ainsi été totalement démantelé le 4 septembre dernier. Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes : balisage de la piste pour accéder au sommet, transport du matériel, élagage des taillis de noisetiers dans la zone de travail, découpage et évacuation du pylône, destruction partielle du bâtiment. Une deuxième phase est programmée pour évacuer les gravats et poursuivre la destruction du local. Pour en savoir plus sur l'opération : <http://atlas-aventure.blog4ever.com>

* Le puy de Mercœur est un site privé dont l'accès reste interdit au public.



NETTOYAGE AU LAC DE BOURDOUZE

Le 9 octobre dernier, l'association Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne (CEPA), en partenariat avec le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne (le propriétaire du site), la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme et l'Association de pêche de Besse, a réuni des bénévoles pour collecter les déchets qui dégradent le lac tourbière de Bourdouze.

Ce lieu exceptionnel, situé à Besse-et-Saint-Anastaise (63) et très fréquenté, accueille un grand nombre d'espèces animales et végétales tout à fait remarquables. Cette action collective et conviviale est un vrai service rendu à la nature et à la diversité biologique du site.

Pour en savoir plus : www.cen-auvergne.fr



©SMPNVA

FOIRAIL DE MONTFERRAND : LA FERRANDAISE EST DE RETOUR



Une quarantaine de vaches de race ferrandaïse ont fait un retour remarqué, le 25 septembre dernier, sur le foirail de la place de la Rodade à Montferrand, rappelant à son bon souvenir la vie de cet espace autrefois considéré comme un haut lieu du commerce du bétail dans le département.

Au-delà du caractère convivial de cette manifestation, il s'agissait de faire découvrir au grand public le renouveau d'une race locale emblématique du territoire qui a passé le cap de la sauvegarde d'urgence. En effet, le renouveau de cette race locale va de pair avec l'essor d'une agriculture paysanne de proximité, en lien avec son pays et les paysages qu'elle contribue à entretenir. Elle doit s'inscrire dans des circuits courts pour démontrer son efficacité économique au travers de produits et de services (entretien de l'espace) bien valorisés. La ferrandaïse était également à l'honneur au Sommet de l'élevage, du 6 au 8 octobre.

Une manifestation appréciée par les habitants et les visiteurs, grands ou petits.



©SMPNVA

à noter



LES GÉOSCIENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 18 et 19 novembre, et le 10 décembre

Le CREEA* organise, au CPIE Clermont-Dômes (à Theix - 63), des rencontres entre scientifiques, professionnels, éducateurs, enseignants et élus pour mener une réflexion sur les géosciences autour de trois ateliers : géosciences et développement économique, géosciences et éducation à l'environnement et au développement durable, géotourisme et patrimoine géologique. Ouvertes à tous, ces rencontres se tiendront les 18 et 19 novembre et seront suivies d'une journée dédiée à l'élaboration d'un plan d'actions basé sur la synthèse des échanges le 10 décembre.

Infos : www.indicesdepresences.org

* Collectif régional éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne

DEUXIÈME ÉDITION DU SALON PANORABOIS

Du 21 au 23 janvier 2011

Durant trois jours, la Grande Halle d'Auvergne accueille le salon Panoraboïse dédié au bois et à la forêt. En plus des 120 exposants, plusieurs rendez-vous sont au programme pour tout savoir sur le bois énergie et construction, la gestion des milieux forestiers, les métiers du bois et de la forêt...

Infos : www.panoraboïse.com

LES
BOIS
D'A
UVERGNE

Depuis fin 1993, Riom-ès-Montagnes et ses communes environnantes se sont regroupées au sein du Pays Gentiane qui s'étend de la vallée de la Rhue au Puy Mary, de 527 à 1 787 mètres d'altitude. En 2006, le territoire, touché par une perte de vitesse démographique, comptait 5 728 habitants. La valorisation des ressources locales autour de la gentiane, des pierres, de la race bovine salers, de la qualité environnementale et du tourisme constitue une des clés du dynamisme de ce territoire qui possède pourtant de nombreux atouts. C'est ainsi que son potentiel halieutique – qui a trait à la pêche – fait l'objet d'une valorisation spécifique par l'office de tourisme intercommunal qui a édité des fiches présentant onze sites dédiés. Parallèlement, un magazine trimestriel est réalisé et adressé à 1 500 pêcheurs. L'agent en charge du dossier travaille désormais sur la mise en place de produits touristiques complets, avec hébergement et restauration.

Dans un autre registre, la Communauté de communes prévoit la création d'un sentier d'interprétation original, de 800 mètres, sur les hauteurs de Saint-Hippolyte. Il reliera la chapelle de La Font Sainte à la croix qui la surplombe. Une étude est en cours. Les thèmes de la transhumance et de la religion seront certainement au programme. A plus long terme, c'est l'abri du pèlerin qui devrait être réhabilité pour offrir un hébergement en phase avec ce lieu de recueillement et de pèlerinage très populaire.

Contact :
Communauté de communes
du Pays Gentiane
Maison de la Formation
et du développement
15400 Riom-ès-Montagnes
04 71 78 29 50
www.pays-gentiane.com



© F. PIGOT

Le Pays valorise ses ressour



★ Cet été, la nature était au programme de l'Office de tourisme. Outre l'observation de la faune, les tourbières ont fait l'objet de quatre sorties accompagnées. Plus de 150 personnes ont ainsi pu découvrir les plantes carnivores. Sur la tourbière inactive de Pierrefitte, qui était exploitée jusqu'à cet été, c'est l'Utriculaire qui leur a révélé ses charmes. Les tourbières des Bondes, de Tafanel et de Laquairie abritent, quant à elles, la Droséra. Une plaquette explicative a été éditée et reste à la disposition des visiteurs avec une idée de circuit.



★ Du haut de ses 1787 mètres et fort de près de 500 000 visiteurs annuels, le **puy Mary** s'est lancé à la conquête du prestigieux label Grand Site de France. Dans cette optique, le Syndicat mixte du Puy Mary œuvre sur deux communes du Pays Gentiane (sentiers de randonnée, signalétique...). Il prévoit également la création d'un centre d'interprétation dans le bourg du Claux et, au col de Serre, la construction d'un bâtiment – exemplaire en matière de consommation énergétique – est envisagée pour l'accueil et les départs d'activités de pleine nature. Pour sa maison de site du Pas de Peyrol (en partie sur Le Claux), le Syndicat a opté pour le chauffage au bois et l'énergie solaire.



★ Le Pays Gentiane compte trois gîtes Panda dont les propriétaires sont engagés dans une action de développement durable. **Henri Tissandier** est impliqué dans l'association des Croqueurs de pommes du Cantal. Il a naturellement choisi de créer un verger conservatoire. Même si ses fruits ne sont pas très gros, il dispose de 40 à 50 anciennes variétés de pommiers et poiriers qui, sans des personnes motivées comme lui, auraient disparu. Cette œuvre de préservation l'amène à parcourir la France à la recherche de greffons de fruitiers rares pour les installer à près de 1 000 mètres d'altitude.



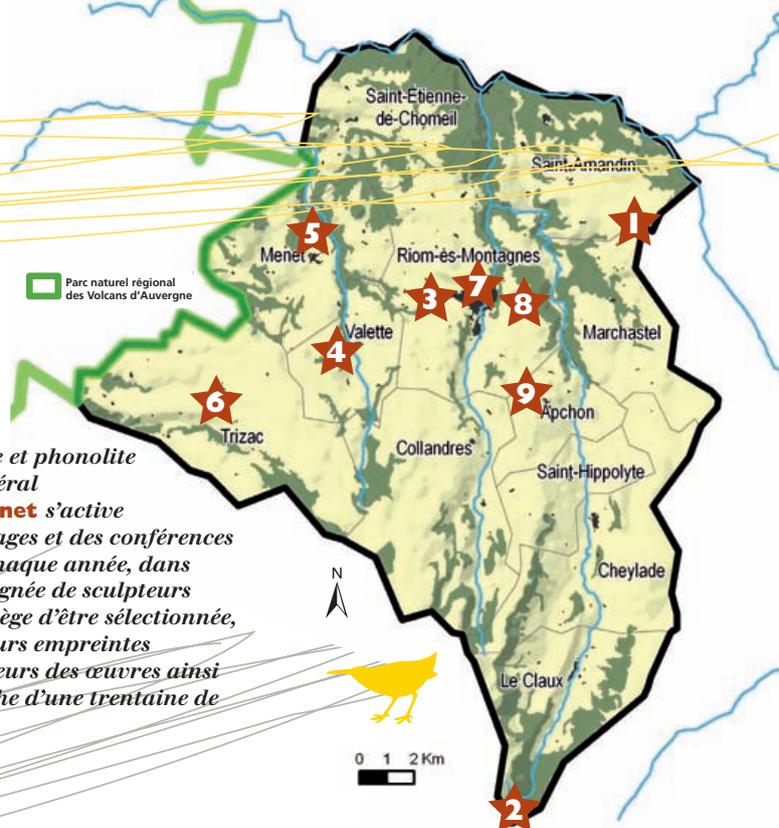
★ La coopérative **Acajou des Volcans** illustre à merveille la notion de filière courte. D'emblée, le Syndicat mixte du Parc a accompagné cette initiative d'éleveurs salers soucieux de mieux valoriser leur production par la mise en place de la Marque Parc. Ils sont aujourd'hui 45 adhérents du Cantal et du Puy-de-Dôme. La coopérative emploie deux personnes à temps plein et commercialise sur place, à Riom-ès-Montagnes. Elle livre également sur Clermont-Ferrand, Lyon, le Sud-Est et la région parisienne. Outre la viande, elle a développé une gamme de charcuteries de bœuf (saucisse, pâté, confit, saucisson...) et de plats cuisinés (tripes, bourguignon, sauté de bœuf à la moutarde, à la provençale ou aux giroldes...).



© F. PIGOT

Gentiane

Sources patrimoniales



5 Trachyte blanc, tuf volcanique et phonolite constituent le patrimoine minéral que l'**association Pierres de Menet** s'active à promouvoir depuis 1987. Des stages et des conférences sont ainsi organisés, tandis que chaque année, dans le cadre d'un symposium, une poignée de sculpteurs de diverses nationalités a le privilège d'être sélectionnée, sur dossier, pour venir inscrire leurs empreintes dans ces pierres menétoises. Plusieurs des œuvres ainsi réalisées, jalonnent un sentier riche d'une trentaine de sculptures.



6 Le Pays Gentiane est particulièrement bien servi en matière de pâtisseries traditionnelles. Deux artisans du territoire bénéficient de la marque Parc. À Trizac, depuis près de 20 ans, **Christian Raynal** se consacre exclusivement à la fabrication de carrés et de croquants sur la base de recettes qu'il a reprises avec le fond de commerce. Cette production emploie trois personnes. Elle est commercialisée à la boutique, à hauteur de 30 %, et auprès de revendeurs du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la région parisienne. A Riom-ès-Montagnes, Jean-Marc Valarcher fabrique également ces pâtisseries qu'il propose dans sa boulangerie.



7 L'**Avèze** est le premier produit à avoir obtenu la marque Parc. C'est toujours le seul apéritif à la gentiane à en bénéficier. Pour le consommateur, c'est la garantie d'une ressource provenant du territoire et transformée sur place. En l'occurrence, à Riom-ès-Montagnes, où l'entreprise invite les visiteurs à découvrir gratuitement sa production et cette plante à laquelle elle doit tout. Chaque année, l'espace Avèze reçoit près de 20 000 visiteurs et 1 million de litres sont commercialisés sur le territoire national ainsi qu'en Espagne et en Italie. L'entreprise emploie 9 personnes dont six permanents.

9 Renommée notamment pour les ruines de son illustre château, **Apchon**, dont la situation en balcon lui permet de surplomber la vallée glaciaire de la Petite Rhue, se distingue par sa dimension paysagère chargée d'histoire. Durant la guerre de cent ans, cette forteresse plantée sur un dyke basaltique marquait d'ailleurs la frontière entre les royaumes de France et d'Angleterre. Cette commune n'est pas démunie d'intérêts écologiques avec, notamment, la présence de tourbières et zones humides à Grand Combe, Encanche et aux Saignes de Murat.



8 Partant du constat que le lait de vache salers était insuffisamment valorisé par rapport à son coût de production, un groupe d'agriculteurs s'est impliqué dans la création d'une coopérative. En 2006, la **Fromagerie des vaches salers** a vu le jour. Elle regroupe aujourd'hui 19 éleveurs du Cantal et du Puy-de-Dôme. Leur lait sert à produire près de 6 tonnes de cantal et 1,5 tonne de tomme de montagne commercialisées auprès de crémiers, d'épiciers et en direct. Il est ainsi mieux valorisé. Une production de saint-nectaire est envisagée.





Les chauves-souris

« *Moi Souris !
Des méchants vous ont dit
ces nouvelles :
Grâce à l'Auteur de l'univers,
Je suis Oiseau :
voyez mes ailes... »
Qui fait l'oiseau ?
C'est le plumage.
Je suis Souris :
vivent les Rats... »*

Dans sa fable "La chauve-souris et les deux belettes", le fabuliste Jean de La Fontaine loue l'adresse et la sagesse de la chauve-souris, ce qui est plutôt rare en littérature et dans les films où elle est souvent présentée comme un animal très antipathique.

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants au monde. Elles réalisent cet exploit grâce à leurs mains transformées en ailes. Il existe environ 1 000 espèces dans le monde, 39 en Europe, 34 en France et 27 en Auvergne. En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent d'insectes et donc qu'elles ne sucent pas le sang des humains !



© Claire Joulin



Un rythme de vie très particulier

En été → les femelles se regroupent en colonies pour donner naissance à un seul jeune. Ceci permet aux mères de partir chasser le soir tout en laissant les bébés sous la surveillance de nourrices.

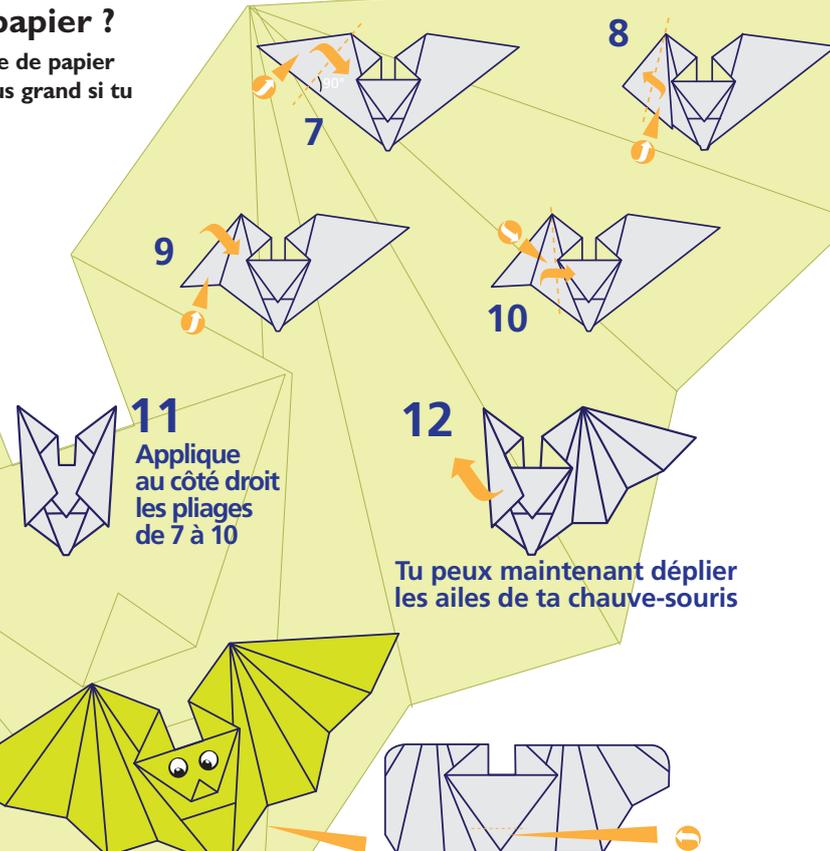
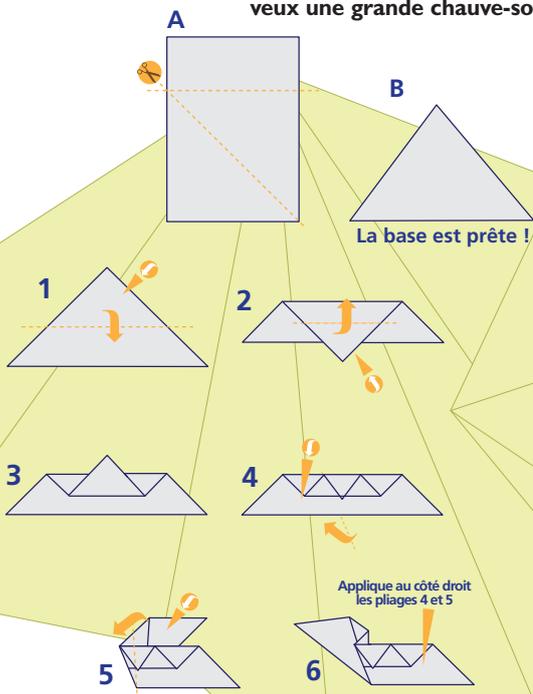
En automne → les chauves-souris s'accouplent mais la fécondation n'a lieu qu'au printemps suivant. Elles mangent aussi beaucoup d'insectes pour faire des réserves de graisse en prévision de l'hiver.

En hiver → en raison du froid et de l'absence d'insectes, les chauves-souris entrent en hibernation, c'est-à-dire qu'elles dorment pendant 4 à 6 mois. A cette époque de l'année, elles sont très fragiles et ne vivent que sur leurs réserves.

Au printemps → les chauves-souris se réveillent avec le retour des beaux jours et doivent consommer beaucoup d'insectes pour refaire leurs réserves.

Et si on fabriquait une chauve-souris en papier ?

Utilise pour commencer une feuille de papier format A4, soit 21 x 29,7 cm ou plus grand si tu veux une grande chauve-souris.



ou ratapenadas (en occitan)



Depuis une quinzaine d'années, des efforts sont réalisés pour protéger les chauves-souris et leurs habitats, en particulier les gîtes de reproduction ou d'hibernation. En Auvergne, une quarantaine de sites sont ainsi préservés.

Relie chaque espèce de chauve-souris à leur site d'habitat dans le Parc des Volcans d'Auvergne :



Grand Murin
En hiver, le plus important lieu d'hibernation que nous utilisons en Auvergne se situe sur le territoire d'une commune où jaillit une eau célèbre.







Petit Rhinolophe
Pour élever nos jeunes, nous choisissons un lieu particulier dans ce secteur. Nous nous installons au-dessus de sources d'eau chaude.







Sérotine Commune
Bien que présente partout en Auvergne, je possède de belles populations en altitude, dans un secteur où je côtoie ma cousine la Sérotine bicolore.







Tourbière du Cézallier



La Chaîne des Puy



Pays des Couzes

1

2

3

réponse A2 - B5 - C1

Voir avec ses oreilles... ?!

Les chauves-souris **ne sont pas aveugles**, mais leur vue est insuffisante pour se déplacer avec autant d'agilité dans l'obscurité.

Aussi, elles poussent tout le temps des petits cris très aigus que l'homme ne peut entendre. C'est ce que l'on appelle **des ultrasons**.

L'écho produit par ces ultrasons va alors être capté par les oreilles des chauves-souris puis analysé pour leur donner une "image" de leur environnement.

C'est ce que l'on appelle **l'écholocalisation**, ou comment les chauves-souris **voient avec leurs oreilles !**

Nos amies les chauves-souris

Les chauves-souris sont des animaux **menacés** par de nombreuses activités humaines comme la destruction de leurs gîtes, de leurs territoires de chasse (drainage, arrachage des haies...) et l'utilisation importante d'insecticides qui font disparaître leur alimentation...

Et pourtant, elles sont très utiles :

- ce sont des insecticides naturels,
- leurs guanos (crottes) est un très bon engrais apprécié des tomates et des rosiers.

EN SAVOIR +

Le coin des enfants a été réalisé par Chauve-Souris Auvergne



Mairie - Place Amouroux
63320 Montaigut-le-Blanc - 04 73 89 13 46
contact@chauve-souris-auvergne.fr
www.chauve-souris.auvergne.fr

Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères
www.sfepm.org

Muséum de Bourges
www.museum-bourges.net

Les chauves-souris en Auvergne
FRANE - 2004, 34 pages

Vers une autre conception du voyage

À l'initiative d'Hélène Saint-Dizier et Franck Le Rebourg, l'idée d'une agence de voyage éthique, utile et durable a vu le jour. Cap Expéditions est installé à La Tour d'Auvergne et cultive ses différences.



Hélène Saint-Dizier et Franck Le Rebourg se sont rencontrés dans le Livradois-Forez au sein d'une association organisatrice de colonies de vacances. Elle, docteur en éthologie (étude des comportements des animaux dans leur milieu naturel), rêvait de vivre en Auvergne. Lui avait vécu dans les Alpes et souhaitait continuer à habiter en montagne. Durant 15 ans, il a répondu aux attentes de territoires soucieux de créer des projets en direction des jeunes. Il a donc acquis une solide expérience autour des politiques de la jeunesse et du handicap. Tous deux avaient l'intention de créer "la plus belle agence de voyage". Avec un papier et un crayon, ils en ont esquissé les formes autour de deux valeurs fondamentales : le développement durable et l'être humain. « Favoriser le bien-être et l'épanouissement dans le respect de l'environnement et des populations locales », résume Franck. Deux ans se sont écoulés entre l'idée et sa concrétisation. En début d'année, Cap Expéditions a vu le jour à La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme). Cette agence travaille uniquement sur les milieux ruraux et les grands espaces, loin des lieux de grande fréquentation. Elle se concentre sur trois thématiques : sciences et nature, sport de plein air et communication audiovisuelle (photo, vidéo, carnet de voyage...). Elle s'adresse aux



© F. Pigot

adultes, aux familles, aux jeunes de 14 à 17 ans et aux personnes souffrant de déficience mentale. « Nous sommes les premiers à développer des séjours scientifiques à l'attention des personnes handicapées », souligne Franck. Chaque séjour est encadré par un professionnel qui, le plus souvent, vient avec son projet. Aux dires d'Hélène et Franck, cette méthode a l'avantage de générer de la passion. Eux s'occupent de l'organisation, de la commercialisation, de l'intendance ; ils réservent des hébergements collectifs en gestion libre pour accueillir les participants... Car, chez Cap Expéditions, on ne parle pas de clients. « On connaît tous nos participants », souligne Hélène en insistant sur les échanges qui précèdent le séjour. Pour 2012, l'agence a programmé une expédition "chiens de traîneaux" en Laponie mais cette destination sera précédée d'un passage par le massif du Sancy pour une mise en condition avec un musher puydômois. Pour le public handicapé, les échanges se pour-

suivent même au-delà des séjours. Une attention qui a cependant des limites : « Il faut que les séjours soient utiles et pas seulement au bonheur des participants », précise Hélène. « Notre ambition est d'avoir un projet sous-jacent associé à chaque séjour », explique-t-elle. Cette année, Cap Expéditions a organisé un séjour "cheval et handicap" de trois semaines avec le centre équestre de Condat et le pôle équestre de Chalinargues. La création d'un emploi "cheval et handicap" est en perspective. Du fait des richesses qu'ils proposent, Cap Expéditions compte travailler un maximum avec les parcs naturels, en France et dans le monde. Ce n'est assurément pas un hasard si ces deux porteurs de projets ont choisi de poser leurs valises dans celui des Volcans d'Auvergne.

Contact : www.cap-expeditions.com

Un séjour, une exposition : des moments uniques et partagés !



L'ultime étape de la démarche scientifique c'est de communiquer ses résultats ! Partant de ce principe, les participants des séjours adaptés de Cap Expéditions ont souhaité, le 19 août dernier, présenter leurs découvertes à travers une exposition à Eglise-neuve-d'Entraigues. Les participants (des adultes handicapés déficients mentaux) ont ainsi eu la fierté d'y inviter toutes les personnes qu'ils ont rencontrées au cours de leur séjour, ainsi



que leurs amis et leurs familles. Des expériences scientifiques ludiques, des démonstrations de pêche, des herbiers, des sculptures "Land Art" sur l'importance de la préservation de l'environnement et, plus particulièrement, la protection du monde animal, ainsi qu'une centaine de photographies leur ont permis de valoriser les principales activités de leurs vacances.



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, SMPNRVA
Rédaction et photos : SMPNRVA et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse), Marc Sagot
Photo de couverture : Marc Sagot
Cartographie : SIG SMPNRVA / OR
Conception, réalisation :
Vice Versa - 04 73 90 94 05
Impression : Fabrègue Imprimeur (87)
Tirage : 42 000 exemplaires
Novembre 2010



Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.